COMMUNE DE SOTTEVAST
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU
10 MAI 2023

Date de convocation : 2 mai 2023
Date d'affichage : 2 mai 2023
Nombre de conseillers : en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 3 dont 0 *Pouvoir-(s)*

L'an **deux mille vingt-trois** le 10 mai à 20 h, le Conseil Municipal de SOTTEVAST, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Jean-Pierre TOLLEMER**, Maire, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art.L2121-7 à 2121-34).

ETAIENT PRESENT-E-S :
M. Jean-Pierre TOLLEMER, Maire,
M. Marc LALANDE, Mme Françoise BAILEY, M. Mickaël LELONG, M. Thierry LE FORESTIER, M. Jean-Marie BOSQUET, Mme Sophie LETERRIER, Mme Sandrine MOUCHEL-LAUNEY, Mme Catherine DUCHEMIN, M. Richard CORNILLE, M. Jean-Paul LEFORESTIER, M. Emmanuel SANSON, Mme Christiane LAISNEY

Absente excusée : Mme Aurélie LEPETIT
ABSENT : M. Mathieu BOUGIS

Formant la majorité des membres en exercice
Christiane LAISNEY a été désignée secrétaire de séance

DCM 27 : CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

Le Maire détient désormais la compétence des inscriptions et des radiations. Toutefois, un contrôle des décisions du maire pourra être effectué a posteriori. Dans chaque commune, une commission de contrôle (art. L 19) :
- statue sur les recours administratifs préalables ;
- s'assure de la régularité de la liste électorale.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition de la commission dépend du nombre de listes élues lors du dernier renouvellement et de l'ordre du tableau. De plus, les conseillers doivent être volontaires.
Dans les communes dans lesquelles 3 listes au moins ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, la commission est composée (art. L 19) :
- de 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission ;
- de 2 conseillers municipaux appartenant respectivement à la deuxième et à la troisième listes pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission.

Le maire, les adjoints titulaires d'une délégation et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ne peuvent siéger au sein de la commission.
Dans chaque commune, **les membres de la commission sont nommés par arrêté du préfet,** pour une durée de 3 ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal (art. R 7).
Le maire transmet au Préfet la liste des conseillers municipaux prêts à participer aux travaux de la commission.

Sur demande du Maire, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents
⇨ CONSTITUE la liste des conseillers municipaux volontaires, prêts à participer aux travaux de cette commission, à savoir :

1 - Catherine DUCHEMIN

2 - Emmanuel SANSON
3 - Jean-Marie BOSQUET
4 - Thierry LE FORESTIER
5 - Jean-Paul LEFORESTIER

DCM 28 : ELECTRICITE SALLE DE SPORTS

Après avoir constaté de nombreux problèmes d'éclairage, nous souhaiterions revoir l'éclairage de toute la salle de sports.

A ce titre, 3 devis ont été demandés aux entreprises suivantes

- EURL COSNEFROY
- MASSELIN
- SOGELEC

Le conseil municipal à l'unanimité a décidé de retenir l'entreprise SOGELEC pour effectuer ces travaux pour un montant de 75 504 € TTC et autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention pour ceux-ci.

DCM 29 : DEMANDE DE SUBVENTION COURSE CYCLISTE DE BRIX LE 9 JUILLET 2023

Le vélo club du canton de Les Pieux organise la 3ème édition de la course cycliste de Brix sous le nom d'une nouvelle association « La Bricyclette ». Cette course se déroulera le dimanche 9 juillet 2023.
A l'occasion de cette manifestation l'association sollicite auprès de la commune une subvention de 250 €.
Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents accepte de verser cette subvention.

DCM 30 : DEMANDE DE FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION LES P'TITS SOTS

L'association les P'tits Sots jusqu'à ce jour bénéficiait d'une scène qui leur était prêtée pour les manifestations, cette scène n'étant plus disponible l'association devra en louer une pour un coût d'environ 850 euros difficile à assumer. D'où leur demande de financement à la commune pour la soirée du 13 juillet 2023.
Le conseil municipal propose d'utiliser la scène appartenant à la commune, mais de faire le nécessaire afin que celle-ci soit couverte pour que les occupants et le matériel soient protégés en cas d'intempéries.

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents :

- Décide d'aménager la scène de la commune et de la prêter à l'association pour la soirée du 13 juillet 2023
- Décide de prendra à sa charge le coût de location des deux toilettes mobiles.
- Décide également de verser une subvention exceptionnelle à l'association de 400 euros

Rapport des décisions du maire dans le cadre de ses délégations depuis la dernière séance

- Commandes de prestations, travaux, matériel :
- Devis CHEVALIER DIAG repérage amiante et plomb avant travaux ancien atelier 1 144.80 TTC

- Devis LEBAS MALOISEL étude de faisabilité ancien atelier 1 224 TTC
- Devis MAC chaises cantines pour maternelle 5 069.32 € TTC
- Devis TECHNIC SECURITE contrat de maintenance pour salle, gymnase, école primaire et maternelle 1 173.60 € TTC
- Devis TPC empierrement à côté du stade 1 614.60 TTC

Avancements des dossiers, projets et informations diverses

Social

- Marché de Sottevast : Renseignement pris dimanche matin auprès d'une des vendeuses du chalet gourmand, actuellement, il se trouve qu'une vendeuse est en arrêt de travail et une autre a démissionné. De ce fait, jusqu'à nouvel ordre, le marché se maintiendra sur le même rythme, soit 1 dimanche sur 2.
- Point AXA, bilan au 01/05/2023 : 2 bulletins récupérés, visites effectuées mais pas de suite. 3 appels téléphoniques, 3 rendez-vous et 1 contrat signé. Très peu de retour vu le nombre de questionnaires distribués.
- SDEM = une demande a été faite par Christiane pour que l'éclairage public soit maintenu jusqu'à minuit le 20 mai et le 13 juillet 2023.
- Monsieur Lebrequier : bureau Nathalie installation terminée
- Info espace co-working : la convention de mise à disposition a été revue avec quelques modifications.
- La dernière session de formation secourisme a eu lieu le 17 avril 2023.

Communication

- Une protection a été installée pour la baie de brassage et un contrat de maintenance signé, le tout avec Tecknic info.

Travaux

- Installation d'un barbecue entre la plage verte et le terrain de pétanque
- Montage de la cloison pour le bureau au centre de loisirs
- Installation d'éclairage à l'extérieur du gymnase pour les festivités
- Aménagement du terrain à côté du stade

Centre de loisirs et Scolaire

- Inauguration du centre de loisirs : 8 juin 19 h 30
- Point sur les vacances d'avril : Autour du thème « partons à l'aventure », les enfants ont découvert des sports innovants (bumball, floorball, tchoukball) accompagnés par un intervenant de l'UFOLEP, chaque matin de la première semaine et des rencontres avec les enfants du centre Les Pieux-Flamanville se sont déroulées le dernier jour. (ce stage prévu à l'origine pour les plus grands a été ouvert à tous les enfants de plus de 6 ans, car trop peu d'inscrits)
- Sur le même thème les enfants ont participé à un après-midi 'contes dans la nature avec la bibliothèque et ont eu un goûter découverte composé de fruits exotiques. Ils ont pu participer différentes activités « d' aventuriers ».
- La 2ème semaine : sortie d'1 journée à Collignon, accompagnés par la maison du l'Education à l'environnement et au développement durable pour la découverte de la mare pour découvrir la mare ; et jeux de piste sur la Lande St Gabriel.
- En moyenne, 21,5 journée enfant sur ces vacances.

- Depuis la rentrée, un plus grand nombre d'enfants sont inscrits le mercredi.
-
- Jardin rue Guerrand : récolte du compost le 5 juin à 17 heures
- AUX ECOLES :
- - initiation au poney en cours pour les PS/TPS
- - stage de char à voile pour CM1/CM2 en cour
- - dernière prestation de l'intervenant du SDEM dans les classes avec Watty autour des économies d'eaux cette fois.
- - la première récolte du compost de la cantine aura lieu le lundi 05 juin à 17h00 avec les 'Petits Composteurs'
- - Première réunion du copil du jardin de la rue Guerrand aura lieu lundi 05 juin à 18h30

◈ **Sports et animations - associations**

- Course cycliste « la Brionne » dimanche 9 juillet 2023
- Retour sur la commission festivités

Infos diverses

- Réunion de conseil le vendredi 9 juin 2023 à 18 heures pour élire les délégués et suppléants pour les élections sénatoriales qui se dérouleront le dimanche 24 septembre 2023.
- Réunion publique : un bilan de mi-mandat sera fait par le conseil municipal, les habitants pourront répondre à un questionnaire quelques jours avant la réunion publique s'ils le souhaitent et les réponses seront données pendant la réunion.
- Devenir de l'association « avenir et joie »
- Thierry Le Forestier demande s'il serait possible d'installer des bancs comme dans le bourg dans le secteur de la Fontenelle.

La séance est levée à 23 heures

Le Maire,
Jean-Pierre TOLLEMER

La Secrétaire de Séance,
Christiane LAISNEY